



Epreuve orale du brevet des collèges – session 2022

AIDE METHODOLOGIQUE

ORAL « *Histoire des arts* »

« Enseignement de culture artistique transversal et co-disciplinaire, l'histoire des arts, au cycle 4, contribue à donner à tous les élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts travaille à en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité. L'histoire des arts est enseignée dans le cadre :

- des enseignements des arts plastiques et d'éducation musicale ;
- de l'histoire et de la géographie, non comme illustration ou documentation de faits historiques mais comme une dimension d'histoire et de géographie culturelles, par l'étude périodisée des circulations, des techniques, des sensibilités et des modes de vie ;
- du français, en s'appuyant notamment sur l'étude de grands textes littéraires, poétiques, critiques et dramatiques, de l'Antiquité à la période contemporaine, avec leurs transpositions cinématographiques ou leur mise en spectacle ;
- des langues vivantes, dont elle enrichit à la fois la dimension culturelle et le lexique de la description, des couleurs, des formes, des techniques et des émotions. Y prennent part, autant que possible, les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre) et la technologie ainsi que l'éducation physique et sportive.
- La participation du professeur documentaliste est précieuse pour susciter et accompagner une dynamique de projets.

L'histoire des arts contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves et concourt aux objectifs de formation fixés par le référentiel de ce parcours. Des partenariats, en particulier avec des structures muséales et patrimoniales, permettent aux élèves de rencontrer des acteurs des métiers d'art et de la culture et de fréquenter des lieux de culture (conservation, production, diffusion). Ces partenariats facilitent l'élaboration de projets inscrits dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves. Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires offrent un cadre particulièrement propice au travail collectif autour d'objets communs en lien avec les thématiques d'histoire des arts. »

Choix du sujet en Histoire des arts

CHOIX DE L'ÉLÈVE	ORAL
L'Œuvre <i>principale</i>	Œuvre sur laquelle la description et l'analyse d'œuvre va se porter : C'est votre exposé de 5 min
L'Œuvre <i>secondaire</i>	Œuvre étudiée dans une autre discipline que l'œuvre <i>principale</i> . Œuvre choisie afin d'établir des liens, des points de comparaisons avec l'œuvre <i>principale</i> : C'est l'entretien de 10 min

Sur le fond : que faut-il dire ?

Introduction : qu'est-ce qui a motivé mon choix de présenter l'oral « l'histoire des arts » (réponse brève, développée dans la première partie) ? Présentation des grandes étapes de l'oral (du plan)

I. Présentation de l'œuvre principale

- 1) Dans quel cadre cette œuvre a-t-elle été abordée en classe (thème, disciplines concernées, parcours, etc.) ?
- 2) Information générale : Titre/date de l'œuvre/ l'artiste (mini biographie : parcours artistique)
- 3) Information technique sur l'œuvre : type d'œuvre / genre / matériaux / support / technique

II. Description de l'œuvre principale

- 1) Que voit-on (entend-ton/lit-on) dans l'œuvre ?
- 2) Décrire le plus en détail les éléments qui constituent l'œuvre en utilisant un vocabulaire spécifique et précis. (Penser à adapter votre discours à la nature de l'œuvre que vous présentez)

III. Analyser et interprétation personnelle de l'œuvre principale

- 1) Quelle est la démarche, l'intention de l'artiste quand il produit cette œuvre ?
- 2) Que raconte cette œuvre ? Quelle sens, quelle signification, a cette œuvre ?
- 3) Expliquer quel est votre point de vue personnel sur l'œuvre que vous avez choisi de présenter

Conclusion : Pourquoi cette œuvre vous a plu ? A quelle œuvre avez-vous choisi de la comparer dans la seconde partie de l'oral, l'œuvre secondaire?

Sur la forme : savoir présenter clairement et correctement un propos oral

En tant qu'oral comptabilisé pour le Brevet, cet examen mérite quelques précautions :

- **Soigner l'élocution** : prise de parole fluide, audible, exploitant les niveaux de langue courant et/ou soutenu.
- **Savoir adopter une posture propice** à l'échange: gestuelle maîtrisée, vêtements adaptés, regarder l'auditoire, savoir se détacher des notes, sourire, courtoisie.
- **Savoir gérer son temps** de parole en s'entraînant avant l'épreuve, en sachant aller à l'essentiel.
- **Savoir présenter et exploiter divers documents** à l'appui de l'exposé.
- **Se préparer à répondre à des questions** qui n'étaient pas prévues sans émotion excessive.
- **Transmettre des informations** pertinentes qui témoignent de son investissement.

Personnes ressources : Madame Jaffré et tous les enseignants de troisième